

Salle 28 Bourse du travail Place Guichard
69422 LYON Cedex 03

Tél. : 04.78.60.09.57
Fax : 04.78.60.33.17
Email :
sante@cgtssante69.fr

Monsieur Macron, la santé c'est comme le code du travail :

Quand vous abaissez les droits des salariés au travail, vous remettez en cause l'accès aux soins, vous ne favorisez pas la reprise de l'économie mais, au contraire, vous fragilisez toute la population. Les spéculateurs, les riches de tout bord, eux par contre pourront être contents et feront fructifier plus leurs profits. Petit à petit les salariés du Public comme du Privé voient leurs droits laminés. C'est une forme de cruauté qui est engagée contre nous tous pour offrir des profits toujours plus juteux à quelques-uns.

Une seule solution : la lutte unitaire le 12 septembre !

Saisissons-nous de cette date, tous ensemble disons-le : **nous ne voulons plus de cette politique !**



Nous refusons :

- . la pénibilité au travail
- . le cloisonnement des actes aux dépens de la prise en charge globale
- . les manques de financement chroniques
- . le gel des salaires
- . l'abandon de nos secteurs à des opérateurs privés
- . la tarification à l'acte
- . de travailler plus pour gagner moins

**Code du travail, loi santé, Public comme Privé
Nous sommes tous concernés.
Nous devons tous être dans la bataille !
Grève le 12 septembre 2017**

La nouvelle ministre annonce **15 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de santé** au cours des cinq prochaines années ! C'est la même politique, les mêmes vieilles recettes qui mettent à mal nos établissements et ciblent toute la population... C'est bien connu, « nous serions tous des profiteurs qui surconsommons des soins et abusons de nos droits ».

La santé doit rester un droit pour tous, et les salariés doivent bénéficier de vraies garanties collectives. **Force est de constater que nous ne sommes plus égaux en terme d'accès aux soins**, en terme de santé, en terme de droit du travail (les différences sont de plus en plus criantes) et pourtant le progrès devrait être au service de tous.



Pour que notre parcours de vie, de santé, de travail soit de qualité il doit être solidaire, proche, accessible, sécurisé... cela veut dire un code du travail qui protège. Une protection sociale, une sécurité dynamique intégrant la devise de ses créateurs qui, après la guerre, disait : « **Chacun paye selon ses moyens et chacun reçoit selon ses besoins** ». Oui, c'est possible aujourd'hui et d'ailleurs plus aujourd'hui qu'hier quand on connaît les fortunes qui se sont créées sur notre dos, notre travail et qui doublent d'une année sur l'autre.

Notre santé, l'hôpital public... notre droit au travail peut avoir de beaux jours devant lui à condition que tous ensemble nous fassions, par notre mobilisation, changer l'axe de la politique actuelle... et c'est possible !

TOUS ENSEMBLE PRENONS SOIN DE NOUS